



Eglise Evangélique Luthérienne au Cameroun

Direction des Œuvres Diaconales

Secrétariat à l'Education

B.P: 06 Ngaoundéré Tél. (+237) 22 15 80 54/E-mail: seduceelc@yahoo.com



| | | |
|--|-----------------------------|--|
| | FORUM DE L'EDUCATION | |
|--|-----------------------------|--|

| | | |
|--|--------------------------------|--|
| | Tenu le 31 octobre 2020 | |
|--|--------------------------------|--|

| | | |
|--|----------------------|--|
| | PROCES VREBAL | |
|--|----------------------|--|

Animateur principal : Dr Paul SALATOU

Rapporteur : René Claude DJOMO

Assisté de : MBOBEANG Prosper

Octobre 2020

L'an deux mille vingt et le trente du mois d'octobre, s'est tenu dans la salle polyvalente du Secrétariat à l'éducation (SEDUC) de l'EELC à Ngaoundéré, un forum sur l'éducation, conformément à l'une des résolutions du CS tenu du 27 et le 28 février 2020. Il s'agit de la résolution CS fév/20-15.

Ce forum, le tout premier dans l'histoire de l'œuvre scolaire était placé sous la supervision de Monsieur René Claude DJOMO et animé de bout en bout par le Consultant doc. Paul SALATOU. Les personnalités suivantes ont pris part aux travaux de ce forum : Le Secrétaire Général de l'EELC (rep), les délégués régionaux pour l'Education de Base des régions de l'Est et de l'Adamaoua (rep), le représentant de l'inspection d'arrondissement de Tibati, le chef de centre de la CNPS de l'Adamaoua (rep), les Evêques Régionaux du Mbéré et de l'Est, le président du Conseil d'Administration de l'Œuvre Scolaire, quelques membres du Conseil d'Administration et du Conseil Synodal, le Contrôleur Général de l'EELC, le Directeur financier de l'EELC, les animateurs Pédagogiques régionaux du centre et de l'Est, les principaux des collèges protestants de Ngaoundéré et de Garoua-Boulaï, les délégués du personnels (primaire et secondaire), deux élèves (primaire et secondaire) et bien d'autres personnalités. Pour les détails, voir feuille de présence en annexe.

La CRTV, CANAL 2, la Radio Sawtu Lindjila, l'Evangéliste Luthérien ont assuré la couverture médiatique de cette importante rencontre.

Les travaux se sont articulés autour des points suivants :

- La cérémonie protocolaire d'ouverture ;
- L'audition des communications ;
- Les travaux en atelier suivis de la plénière;
- La cérémonie protocolaire de clôture.

I. LA CEREMONIE PROTOCOLAIRE D'OUVERTURE

Trois actions ont meublé cette phase à savoir la méditation, les souhaits de bienvenue et le discours d'ouverture.

1.1 Méditation : elle a été présentée par le Rév.BOBO Jean, Aumônier du Collège Protestant de Ngaoundéré.

Le forum a commencé par l'exécution d'un cantique dans SAF, suivie de l'exhortation tirée de Jérémie 3-22-23. De ce sermon, on retiendra qu'il faut se confier à l'Eternel qui est le pourvoyeur de toutes grâces. C'est par une série de prières et une bénédiction que la méditation a pris fin.

1.2. Souhait de bienvenue : il a été dit par M. DJOMO René Claude, Secrétaire à l'Education.

Dans ses propos, le Secrétaire à l'Education a exprimé sa joie au regard de la qualité de celles ou ceux qui ont répondu favorablement à l'invitation. Il a procédé à la présentation de ceux-ci et a émis le vœu que la présente assise puisse se tenir dans un esprit de partage pour le rayonnement de l'œuvre scolaire avant de souhaiter aux uns et aux autres un agréable séjour.

1.3. Mot d'ouverture du Délégué Régional de l'Education de Base pour l'Adamaoua

Monsieur le Délégué Régional de l'Education de Base de la région de l'Adamaoua représenté à cette assise par M. le Chef Sous DAG, prendra la parole pour le mot d'ouverture. Il exprimera sa joie au délégué de l'Education de Base empêché qui a bien voulu qu'il le représente à une si importante rencontre du donner et du recevoir dont l'objectif est l'amélioration de la qualité de l'Enseignement au sein de l'EELC. Il a également profité de l'occasion pour saluer la contribution des écoles de l'EELC au côté de l'Etat dans la formation de la jeunesse camerounaise et a exhorté les uns et les autres à travailler dans un esprit de franchise et de convivialité. C'est sur ces mots qu'il a déclaré ouvert les travaux du forum sur l'éducation de l'Œuvre Scolaire.

II. L'AUDITION DES COMMUNICATIONS

La présentation des termes de référence, les propos introductifs du Secrétaire général de l'EELC et la présentation commentée du plan stratégique ont enrichi cette partie.

II.1. Présentation des termes de référence du forum

M. DJOMO René Claude, Secrétaire à l'Education de l'EELC a procédé à la lecture commentée des termes de référence qui ont permis de préciser le contexte, les objectifs généraux et spécifiques et les résultats attendus.

Monsieur SALATOU Paul, Consultant et modérateur de la séance, prendra la parole pour donner des éclaircissements sur le déroulement des travaux. Puis la parole a été donnée au représentant du Secrétaire Général pour son mot introductif.

II.2. Propos introductifs du Secrétaire général de l'EELC

Le Secrétaire Général de l'EELC, représenté à cette assise par Monsieur BAKO Haman, a commencé son allocution en félicitant le Secrétaire à l'Education et toute son équipe pour leur promptitude dans l'application de la résolution CSfev/20-15. Il a présenté par la suite la situation alarmante de la crise que traverse l'œuvre scolaire de l'EELC et le contexte qui a orienté le CS pour la tenue d'un tel forum. Face à cette situation, le représentant du Secrétaire Général a fait comprendre qu'il est de bon ton, qu'ensemble nous nous pensions durant ce forum à relever le défis tant administratif, pédagogique, financier que comptable afin de redorer le blason d'en temps de notre chère œuvre.

II.3. Présentation commentée du plan stratégique suivi du débat

Le Consultant Doc Paul SALATOU et le Secrétaire à l'Education M. René Claude DJOMO ont animé cette séquence. Il était question de lire et de commenter la synthèse du plan stratégique 2019-2023. Le Secrétaire à l'Education dans sa présentation, s'est penché sur les résultats du diagnostic faits sur l'Œuvre Scolaire, la vision et les missions de l'Œuvre Scolaire, les objectifs généraux et spécifiques 2019/2023. Il a poursuivi sa communication en déclinant les quatre programmes cadres qui dégagent les multiples actions à mener pour l'atteinte des résultats escomptés. Ces programmes se présentent ainsi qu'il suit :

- Programme cadre No 1 : Rénovation pédagogique ;
- Programme cadre N 2. : Renforcement des capacités organisationnelles ;
- Programme cadre N3 : développement des capacités économiques et des cadres infrastructurels des établissements scolaires ;
- Programme cadre N4 : Actualisation de l'aumônerie scolaire.

Après cette dernière communication qui a révélé les multiples difficultés de l'œuvre Scolaire et propose des solutions à travers les programmes cadres, la parole a été donnée aux participants pour leurs réactions. Les problèmes liés à la contractualisation des écoles, aux autorisations des enseignants, à l'affiliation des

enseignants à la CNPS, à la décentralisation des écoles dans les régions, aux conditions de recrutement des nouveaux enseignants, aux logements des enseignants, à la centralisation des caisses dans les écoles du centre urbain et bien d'autres ont été abordés dans un débat constructif. Suivra ainsi les travaux en atelier.

III. TRAVAUX EN ATELIERS

III.1 Travaux en atelier

Pour les travaux en atelier, quatre groupes ont été formés conformément aux quatre programmes-cadres. La consigne de travail était d'analyser, de se prononcer et de formuler les recommandations sur chaque programme-cadre.

III.2 Restitution de recommandations issues des travaux en atelier

Après d'intenses discussions et débats en atelier, les travaux se sont poursuivis en plénière. Tour à tour, les rapporteurs des quatre ateliers ont pris la parole pour exposer la synthèse de leurs analyses. Cette synthèse des travaux est formulée sous forme de recommandations et se présente ainsi :

III.3. Recommandations du forum sur l'Education dans l'œuvre scolaire

Sur la rénovation pédagogique

RF20/01. Après avoir défini la nouvelle école comme un concept axé sur la pédagogie de l'autonomie et du développement, considérant l'adéquation entre cette pédagogie de l'autonomie et la vision éducative contenue dans les nouveaux curricula de l'enseignement primaire et maternel au Cameroun, recommandons avec avis favorable son implémentation dans toutes les écoles de l'EELC.

RF20/02.

1. La nouvelle école appelle la mise sur pied d'un laboratoire de recherche et de rénovation pédagogique. Nous recommandons de réhabiliter le centre de stage de l'EELC pour assurer la formation continue des enseignants de la maternelle, du primaire et du secondaire en attendant sa transformation en ENIEG privée. Le CS, les parents et les partenaires doivent accompagner le SEDUC dans son implémentation.

2. Cette formation doit être organisée au moins une fois l'an. Par ailleurs, la création de l'ENIEG privée serait la bienvenue sans oublier l'envoi des professeurs dans les Ecoles Normales Supérieures.

RF20/03. La nouvelle école implique des performances en apprentissage et vise des réussites. Nous recommandons que la nouvelle école mette un accent particulier sur l'évaluation pratique et l'amélioration des résultats.

RF20/04. La création des écoles pilotes est la bienvenue. Par conséquent, nous recommandons qu'elles soient créées au moins une par région scolaire.

Sur le renforcement des capacités organisationnelles

RF20/05. Sur le plan administratif, nous recommandons qu'il faille rendre disponible les textes législatifs, que des séminaires de renforcement de capacités sur l'imprégnation et l'appropriation desdits textes soient organisés à l'intention de tous les acteurs. Un strict suivi et une évaluation rigoureuse sur la formation doit être faits. Les résultats doivent être exploités.

RF20/06. Sur le plan financier, nous recommandons que les budgets tiennent compte de toutes les rubriques et pour cela, un canevas unique doit être proposé aux établissements tout en respectant et en prenant en compte toutes les différentes rubriques.

RF20/07. Nous recommandons que le SEDUC observe une procédure budgétaire allant de la base au sommet avant sa transmission au CA et au CS pour validation et adoption.

RF20/08. Sur le plan pédagogique, nous recommandons que les animateurs Pédagogiques Régionaux soient renforcés en capacité selon les nouvelles visions pédagogiques.

RF20/09. Nous recommandons que les acquis à l'issue de ces formations soient démultipliés au niveau des établissements et des salles de classe.

RF20/10. Sur le plan social, nous recommandons de mettre à jour le fichier CNPS et celui des Impôts.

RF20/11. Nous recommandons d'établir un état exhaustif des arriérés de salaires approuvés par les intéressés.

RF20/12. Nous recommandons que le rapport annuel des chefs d'établissement mentionne l'état des arriérés de salaire de leur structure.

RF20/13. Nous recommandons que les affectations tiennent compte des besoins de la base sur les unités de compétence et d'efficacité.

Sur le développement des capacités économiques et des cadres infrastructurels des établissements scolaires.

RF20/14.

1. Nous recommandons la sécurisation des recettes dans une banque par groupe scolaire. Et que la gestion doit respecter le manuel de procédure de gestion du SEDUC et de l'Eglise.

2. Les pièces périodiques seront transmises mensuellement aux services compétents du SEDUC.

RF20/15. Nous approuvons les mécanismes à mettre en place pour entreprendre l'augmentation des recettes et la diminution des dettes fiscaux.

RF20/16. Nous recommandons que le comité de réflexion mis sur pied en vue de revaloriser l'internat du collège protestant poursuive ses travaux et soumette dans les brefs délais ses conclusions au SEDUC avant le prochain CA de l'Education.

RF20/17. Concernant les écoles mises en veilleuse, nous recommandons au SEDUC de tout faire pour entrer en possession des frais de location de celles qui sont occupées, et de viabiliser selon le contexte celles qui sont restées fermées.

RF20/18. Concernant le projet de diversification de l'offre éducative, Nous recommandons que le SEDUC et le CS fasse de cela un point d'honneur de la maternelle au secondaire en passant par le primaire.

RF20/19. De la création et de l'ouverture de nouvelles écoles, nous recommandons que chaque localité ouvre son école et que le SEDUC l'accompagne techniquement.

RF20/20. Pour ce qui est de la contribution de l'Eglise en tant que fondatrice, nous pensons que l'idée de collecte des fonds pour appuyer le fonctionnement du SEDUC serait la bienvenue et que le CS devrait tout faire pour la faire valider par le Synode Général. Nous recommandons également la création d'une cellule de gestion des fonds collectés et encourageons la contribution des élites parmi lesquels les anciens élèves.

Sur l'actualisation de l'aumônerie

RF20/21. Nous recommandons la réactualisation de la Coordination de l'aumônerie scolaire. En effet, son rôle et ses missions dans la nouvelle école ne sont plus à démontrer. Par conséquent, nous recommandons la nomination du nouveau responsable.

RF20/22. Nous recommandons que la coordination de l'aumônerie scolaire exerce ses activités en toute liberté tout en rendant compte à qui de droit (SEDUC, Direction Education chrétienne).

RF20/23. Nous recommandons que les chefs d'établissement qui seront les aumôniers-encadreurs, soient formés à cet effet et que le budget de l'école tienne compte de leur fonctionnement.

IV.MOT DU SECRETAIRE A L'EDUCATION ET CLOTURE DU SEMINAIRE

Après ces échanges francs, le SEDUC a pris la parole pour dire toute sa satisfaction pour la qualité des débats et des travaux menés et a profité pour remercier les uns et les autres. Il a promis de tout mettre en œuvre pour transmettre les recommandations du forum au Conseil d'Administration et au Conseil Synodal. Il a enfin souhaité un bon voyage retour à tous ceux qui sont venus de loin.

L'aumônier prendra la parole pour la prière finale et la bénédiction sera prononcée par l'Evêque Régional de l'Est, le Rév. Gaga Francis.

Fait à N'Gaoundéré, le 30 octobre 2020

LE RAPPORTEUR

Annexes

- **TERMES DE REFERENCES DU FORUM DE L'EDUCATION**
- **LE PLAN STRATEGIQUE 2019/2023 EN RESUME EN RESUME**
- **LES PROGRAMMES CADRES**

I. TERMES DE REFERENCES DU FORUM DE L'EDUCATION

Introduction

Conformément à la résolution CS fév/20-15 du Conseil Synodal tenu du 27 au 28 février 2020 : « Le CS recommande la tenue d'un forum sur l'éducation dans les brefs délais qui devraient (sic) examiner tous les problèmes, financiers, managériaux, administratifs, pédagogiques et comptables. Les recommandations de ce forum sont attendues au prochain conseil ». Après échanges avec le SG/EELC et le Président du CS, les termes de référence se présentent ainsi qu'il suit :

Contexte justificatif

Le rapport du SEDUC présenté au Conseil Synodal du 27 au 29 février 2020 relève plusieurs points de disfonctionnement du système éducatif de l'EELC. Ce même rapport propose également des recommandations qui constituent des points de réforme et de développement du système. Fort de tous les constats que dégage ce rapport, et pour permettre une réforme concertée du système éducatif, le Conseil Synodal a jugé utile la tenue d'un forum de l'Education, cadre idéal susceptible de faire accroître des idées novatrices pour un système éducatif adapté au contexte actuel.

En effet, conscient des problèmes que traverse l'œuvre scolaire, le Secrétaire à l'Education a sollicité l'expertise du Consultant Docteur SALATOU Paul qui, dans sa démarche analytique du plan stratégique 2010 à 2017, a mis en place un autre plan stratégique de développement du Système Educatif 2018/2023.

Tel que décrite dans ce plan stratégique, l'œuvre scolaire de l'EELC est la résultante de la fusion des œuvres missionnaires de la NMS et de la Soudan Mission transférées à l'EELC depuis son Synode Général de 1975. La vocation diaconale, qu'on reconnaît à cette œuvre comme instrument de développement holistique, n'enlève en rien à sa vocation première, celle d'un instrument d'évangélisation et de développement numérique et qualitatif de l'EELC. Un regard rétrospectif de l'histoire de l'EELC de l'époque missionnaire à nos jours fournit des preuves qui étayent notre propos. Les

missions fondatrices devenues partenaires privilégiés de l'EELC, auxquels se sont joints bien d'autres, ont continué à apporter leurs soutiens substantiels et multiformes au développement de l'œuvre scolaire en considération de sa mission évangélistique et holistique. Mais l'œuvre scolaire de l'EELC, à l'instar des autres œuvres scolaires confessionnelles au Cameroun, connaît une crise profonde dont celle du financement est la plus manifeste et ce depuis la décennie 1990. Les initiatives sont nombreuses depuis cette période et tendent à résorber la crise manifeste de financement et à rendre l'œuvre scolaire compétitive. Entre autres initiatives significatives, nous mentionnons le programme de réforme et d'innovation pédagogique du Réseau Ecole et Développement (RED), dont le concept pédagogique novateur, la *pédagogie de libération* et ses implications (idéologique, organisationnelle, managériale et financière, etc.), avait suscité l'espoir d'un avenir prometteur. Comme résultat de sa participation active au programme de réforme et d'innovation pédagogique du RED, l'œuvre scolaire de l'EELC a conçu le concept d'*école intégrée au milieu* (EIM) qui traduisait son effort d'appropriation et de mise en œuvre en son contexte de la *pédagogie de libération*. L'œuvre scolaire de l'EELC a bénéficié d'un accompagnement financier substantiel de l'organisme allemand EED, aujourd'hui fusionné à l'organisme **Pain pour le Monde**. Les espérances suscitées par la mise en œuvre du concept *école intégrée au milieu* ont conduit le Secrétariat à l'Education de l'EELC à faire évaluer le plan d'action 2008-2015 par le Consultant Dr SALATOU Paul. Ce travail a débouché sur l'élaboration d'un nouveau plan stratégique 2018-2023 qui constitue pour nous, au-delà d'un outil de pilotage organisationnel, une feuille de route, une boussole devant conduire le Secrétariat à l'Education de l'EELC à tirer meilleur parti des effets escomptés du concept pédagogique Ecole Intégrée au Milieu.

Malheureusement, plusieurs facteurs endogènes et exogènes ne permettent pas la réalisation parfaite du plan stratégique suscité. L'Eglise, à travers son Conseil Synodal qui porte toujours un intérêt au plan stratégique non convenablement implémenté et réalisé, sollicite la tenue d'un forum de l'Education.

Un tel forum nous permettra de prendre conscience de la situation véritable de l'œuvre scolaire contenue dans le rapport du SEDUC et dans le plan stratégique afin d'en dégager les actions nécessaires à mener à court, moyen et long terme pour le développement holistique de l'œuvre scolaire.

I. Objectif général

A travers les rapports du Directeur Financier et du Contrôleur Général contenus dans le rapport général dernier CS, on note pour l'un : « la gestion des frais de scolarité

soit transférée à la direction financière pour un bon suivi de la planification des sorties de fonds pour une meilleure documentation », et pour l'autre : « respecter les recommandations faites dans le cadre de l'accompagnement des institutions ».

Compte tenu du caractère réduit des recommandations relatives aux problèmes que traverse le SEDUC, la tenue du forum de l'œuvre scolaire permettra de dégager, à travers le rapport du SEDUC et le plan stratégique, tous les autres aspects non élucidés qui freinent le développement du système scolaire afin de les solutionner à travers des actions à mener conçues dans un plan d'exécution opérationnel du plan stratégique.

II. Objectifs spécifiques

Il est question pour le forum de :

- parcourir de long en large le plan stratégique 2018/2023 et le rapport du SEDUC afin d'en dégager les grandes lignes directrices.
- apprécier les programmes cadres qui caractérisent et définissent la nouvelle école

III. Résultats attendus

Le Secrétariat à l'Education est doté d'un outil opérationnel de mise en pratique du plan stratégique du développement 2018/2023, validé par le CA de l'Education et le CS de l'Eglise.

Les plans d'actions montés prennent en compte les préoccupations contenues dans les programmes cadres.

Une nouvelle carte scolaire est disponible et un dispositif de gestion efficace et efficient est adopté.

Les écoles de l'EELC à l'horizon 2023 sont attrayantes et compétitives.

Période : vendredi 30 octobre 2020

IV. Stratégie

Présentation et analyse du document stratégique de développement de l'œuvre scolaire et du rapport du SEDUC.

Présentation des éléments de réforme de l'œuvre scolaire contenus dans les programmes cadres.

Débats et adoption des résolutions.

V. Les animateurs

Animateur principal : le consultant Salatou Paul, membre du CA de l'œuvre scolaire de l'EELC

Présentateurs : SEDUC, SG/EELC

VI. Invités

Un représentant de la Délégation Régionale de l'Education de base de la région scolaire Est ;

Un représentant de la Région ecclésiastique Est ;

Un représentant de la Délégation Régionale de l'Education de Base de la Région de l'Adamaoua ;
 Un représentant de la Délégation Régionale des Enseignements Secondaires de l'Adamaoua ;
 Un représentant de la Région ecclésiastique du Mbéré
 Un représentant de la Région ecclésiastique du Sud-Ouest ;
 Deux membres du Conseil Synodal (Salatou Christian, Hamadou)
 Deux membres du CA de l'œuvre scolaire (Salatou Paul, le représentant de la communauté urbaine)
 Le Secrétaire Général de l'EELC
 Le Contrôleur Général de l'EELC
 Le Directeur Financier de l'EELC
 Le représentant du partenaire NMS
 Le représentant du partenaire ELCA
 Le Secrétaire à l'Education
 Deux parents d'élèves (ABOUBAKAR Laurent, DOKO Jean Marie)
 Deux experts (METEKE Jean, SANDA Elie,)
 Deux représentants des enseignants (un délégué du primaire, un délégué du secondaire)
 Deux Principaux des collèges (Colprot Ndéré, Colprot GB)
 Deux APR (NDJOUWOU Jacques, ALI DJOULDE Nicolas)
 Deux élèves (un du Primaire, un du Secondaire)
 Au total, environ 28 personnes prendront part au forum
 Planning horaire

| | Période | Activités | | Observations |
|--------------------------|-------------|---|---------------------------|--------------|
| 1 ^{ère} journée | 8h-8h30 | Méditation et souhait de bienvenue | Aumônier du Colprot SEDUC | |
| | 8h30-9h | Propos introductifs du SG et ouverture du Forum par le DREB de l'Adamaoua | SG | |
| | 9h-10h | Présentation du terme de référence du forum | SEDUC | |
| | 10h-11h | Présentation commentée du résumé du plan d'action suivi du débat | SEDUC | |
| | 11h-11h30 | Pause-café | | |
| | 11h30-13h30 | Présentation des programmes cadres | SEDUC | |
| | 13h30-15h30 | Travaux en atelier | | |

| | | | | |
|--|-----------|----------------------------|----|--|
| | 15h30-17h | Plénière | | |
| | 17h-17h30 | Cérémonie clôture/repas | de | |

II. LE PLAN STRATEGIQUE 2019/2023 EN RESUME

En résumé

Ce travail a été réalisé par le Consultant Paul SALATOU en collaboration avec le Secrétariat à l'Education.

Selon les termes de référence définis pour la réalisation de ce travail les objectifs et les résultats attendus se déclinent ainsi qu'il suit :

1- Objectifs

- Evaluer le plan de développement stratégique 2008-2017 ;
- actualiser ce plan de développement à proposer au Conseil d'Administration de juin prochain » (Document contrat du 5 février 2018).

2- Résultats attendus de la mission d'évaluation

Comme résultats attendus au terme de cette mission d'évaluation, le Secrétariat à l'éducation de l'EELC dispose :

- D'un plan stratégique quinquennal comme feuille de route devant être déclinée en tableau de bord de fonctionnement quotidien dont la visée est la résorption de la crise que connaît l'œuvre scolaire d'une part et sa remise à niveau de compétitivité d'autre part ;
- D'un dispositif de pilotage du plan stratégique quinquennal devant assurer la réussite de sa mise en œuvre. Le dispositif du pilotage du plan stratégique décline les routines de gestion devant permettre aux acteurs de la chaîne de management de l'œuvre scolaire de saisir l'importance d'un plan stratégique pour une organisation ou structure, sa maîtrise comme outil de gestion et son évaluation à intervalles réguliers.

Trois parties essentielles résument le travail du Consultant

- La situation de l'œuvre scolaire ;
- L'Evaluation du plan stratégique 2008-2017 ;
- Le plan stratégique 2019-2023 de l'œuvre scolaire de l'EELC.

Somme toute et dans le souci de respecter le temps imparti pour notre présentation, elle se limitera à la situation de l'œuvre scolaire et le plan stratégique 2019/2020 assorti des Programmes cadres.

I. Résultats du diagnostic

La situation de l'œuvre scolaire de l'EELC passée en revue à l'aide de la méthode SWOT¹ (Strength/force, Weak/faiblesse, Opportunity/opportunité, Threat/menace) se présente ainsi qu'il suit :

De manière générale, on note les effets de la crise financière et de financement dans les différents aspects de fonctionnement de l'œuvre scolaire et de ses établissements. Ces effets sont plus perceptibles dans le fonctionnement des écoles primaires et maternelles avec plus d'acuité dans les établissements scolaires des zones rurales. On note une démotivation généralisée chez les personnels enseignants qui cumulent des arriérés de salaires non comptabilisés de manière générale par les services techniques compétents du secrétariat à l'éducation. Les enseignants jugent obsolètes la grille de salaires en vigueur. En plus des difficultés de payer régulièrement les salaires, s'ajoutent les lourdes dettes de cotisations sociales compromettant de facto les bénéficiaires de la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale (prestations familiales, pensions de vieillesse, etc.). La relation avec le fisc est rendue difficile à cause du non versement régulier des impôts dus. La démotivation due à la condition socioéconomique précaire des enseignants (irrégularité de salaire, salaires insuffisant et difficilement acquis) a produit en eux d'autres effets notamment la baisse d'intérêt pour la formation continue dont l'impact sur la production pédagogique est perceptible : les établissements scolaires sont jugés peu compétitifs.

Le système de management est rendu difficile. Le dispositif de suivi ou de supervision connaît de limites. Les acteurs opérationnels (sur le terrain) se sentent comme abandonnés à leur triste sort (manque d'accompagnement à tous les niveaux). Ces derniers constatent l'insuffisante mise en compétition des potentiels humains existants. Les responsables de l'œuvre scolaire relèvent des comportements qui dénotent de non-respect de la hiérarchie. Pour certains, cette situation d'indiscipline traduit le manque de sanctions. Il est également fait mention des textes organiques et fonctionnels de l'œuvre scolaire qui sont jugés obsolètes.

De manière générale, on note des dysfonctionnements à plusieurs niveaux de la structure organisationnelle de l'œuvre scolaire. Les infrastructures de l'œuvre scolaire sont jugées vétustes par l'effet sans doute de l'âge ou de l'absence d'une politique de maintien et/ou de réfection. Les difficultés financières sont le plus souvent avancées comme explication de l'état de détérioration des infrastructures.

Par ailleurs, on peut également noter l'insuffisance des responsables compétents et des enseignants qualifiés, les Départs massifs des rares enseignants qualifiés pour les écoles publiques (où la rémunération est garantie), la diminution et la rareté des subventions d'états, la disparité de la contribution patronale (ELCA, NMS).

¹ SWOT: Strength (force), Weak (faiblesse), Opportunity (opportunité), Threat (menace).

En plus de tout cela, s'ajoute la mauvaise gestion des recettes par les responsables des écoles nommés.

II. Plan stratégie 2019/2023

Fort de tous ces constats, la nouvelle vision, la nouvelle mission et les nouveaux résultats attendus sont traduits ainsi qu'il suit :

A. La vision

L'œuvre scolaire de l'EELC prône l'avènement d'une nouvelle école, une école de qualité, enracinée dans les valeurs chrétiennes, faisant de l'autonomie de l'apprenant son principe pédagogique de base en l'outillant à construire des compétences nécessaires pour relever les défis de développement et d'ouverture sur le monde.

B. La mission

L'œuvre scolaire partage la mission de l'EELC, celle d'apporter le salut de Dieu à l'homme tout entier (esprit, âme et corps). La réalisation d'une telle mission s'inscrit dans une perspective ou approche holistique du ministère. La diaconie est son terrain d'opérationnalisation. L'œuvre scolaire réaffirme son caractère d'outil d'évangélisation et de témoignage chrétien. Elle fait en cela sienne la compréhension de la diaconie comme l'Évangile en action.

Elle s'engage à créer à travers ses établissements scolaires et structures connexes les conditions idéales et nécessaires à l'éclosion et au développement du potentiel humain. Le concept de la nouvelle école qu'elle met en œuvre convoque et déploie des stratégies inspirées par le contexte ou l'environnement d'aujourd'hui en réponse aux défis de développement intégral. La nouvelle école fait du concept d'autonomie de l'apprenant sa philosophie et son principe pédagogique de base. L'autonomie dont il est question tire son fondement dans le christianisme. C'est à la liberté que le chrétien est appelé. Il est appelé à valoir et à valoriser ses talents.

C. Les objectifs globaux et spécifiques

Les objectifs globaux de l'œuvre scolaires découlant de sa mission qui précède se déclinent sous formes d'énoncés comme ci-après.

- 1) L'œuvre scolaire par ses établissements scolaires et structures connexes associe à la mission traditionnelle de l'école (acquisition des compétences cognitives, sociales, morales, spirituelle, techniques, etc.) une nouvelle mission de développement communautaire (réinvestissement des savoirs, savoir-faire, savoir-être, etc. développées à l'école en collaboration avec la communauté éducative dans la communauté locale ou nationale).
- 2) L'œuvre scolaire par ses établissements scolaires et structures connexes promeut une éducation de qualité caractérisée par l'éthique, la contextualisation et l'adaptation aux milieux. Les activités pédagogiques ou de formation s'inspirent des valeurs chrétiennes enseignées et vécues par les formateurs qui prêchent par l'exemple et qui s'exercent à être des modèles pour les apprenants. Les contenus

de formation et les moyens didactiques s'inspirent et prennent en compte les besoins et réalités du milieu ;

- 3) L'œuvre scolaire par ses établissements scolaires et structures connexes crée, mobilise et renforce des synergies d'action entre les composantes de la communauté. Les mécanismes ou organes fonctionnels de l'œuvre scolaire favorisent et encouragent les initiatives et innovations visant la promotion de la qualité de formation donnée par l'école.
- 4) L'œuvre scolaire par ses établissements scolaires et structures connexes diversifie les sources de financement des établissements scolaires. En plus des frais de scolarité fixés sur la base du coût réel de la formation, d'autres sources de financement sont explorées et mises à contribution. Les synergies d'actions encouragées par les différents organes fonctionnels prospectent, trouvent d'autres sources de financement et les drainent vers les établissements scolaires.
- 5) L'œuvre scolaire par ses établissements scolaires et structures connexes renforce le partenariat local, national et international. Les synergies d'action des organes fonctionnels au sein et autour des établissements scolaires et structures connexes prospectent, mobilisent des ressources de toutes natures au profit desdits établissements et/ou de toute l'œuvre scolaire.
- 6) L'œuvre scolaire par ses établissements scolaires et structures connexes garantit l'épanouissement des ressources humaines et la valorisation des compétences. Le cadre institutionnel de l'œuvre scolaire à travers les dispositions réglementaires crée des conditions socio-économiques, intellectuelles ou culturelles, éthique, etc. attrayantes aux personnels ou acteurs.
- 7) L'œuvre scolaire par ses établissements scolaires et structures connexes promeut l'autosuffisance économique et financière des écoles. Les différents organes de gestion au sein de l'œuvre scolaire se préoccupent, travaillent et encouragent l'autosuffisance économique et financière des établissements scolaires. Ces organes de gestion fonctionnent selon le principe de reddition des comptes et de bonne gouvernance.

D. Résultats

Les résultats attendus et découlant des objectifs globaux et spécifiques précédents sont les suivants :

- 1) Les établissements scolaires de l'EELC disposent des personnels enseignants qualifiés, des espaces d'activités éducatives diversifiées, d'équipements didactiques appropriés et en nombre suffisant. Les espaces d'activités en collaboration ou impliquant des acteurs externes à l'école existent et favorisent le développement des compétences transversales (sociale, civique, environnementale, économique, culturelle, technologique, etc.) chez les apprenants. La qualité de l'éducation est renforcée. Les filières techniques et professionnelles sont intégrées aux cursus éducatifs. Les établissements bilingues se multiplient et satisfont les demandes et aspirations des populations ou communautés locales et/ou nationales.

- 2) Les établissements scolaires de l'EELC constituent un cadre de référence comportementale et mènent en leur sein des activités d'édification spirituelle, morale, civique, etc. Les formateurs et assimilés s'efforcent à adopter des comportements exemplaires ou modèles pour les apprenants mais également pour la société environnante.
- 3) Des établissements scolaires pilotes s'illustrent par des initiatives et innovations visant leur promotion et la qualité de formation qu'ils délivrent ou assurent. La participation communautaire est renforcée et généralisée.
Les établissements scolaires jouissent de l'autosuffisance financière grâce aux mécanismes d'appuis budgétaires provenant des sources de financement complémentaires. Le paiement régulier des salaires est une réalité et crée une sérénité chez les acteurs clés des établissements scolaires que sont les enseignants et assimilés. La gestion par projet est un principe partagé de tous et pratiqué par tous les acteurs du système.
- 4) Les conditions socio-économiques améliorées favorisent la formation initiale et/ou continue. Les enseignants s'adonnent à leur auto-formation par des lectures et de recherches qui contribuent à développer leurs compétences.
- 5) Des établissements scolaires progressivement évoluent dans des réseaux de partenariats bénéfiques. Les bénéfices sont d'ordres divers : infrastructurels, pédagogiques, matériels, financiers, expertises, etc. Les établissements scolaires disposent des infrastructures, des matériels didactiques adéquats et suffisants. Une politique de gestion assure la maintenance et l'extension numérique et qualitative des infrastructures.

III. LES PROGRAMMES CADRES

PROGRAMME CADRE N°1 : RENOVATION PEDAGOGIQUE

La pédagogie est le domaine d'investissement par excellence pour réaliser la nouvelle école de l'œuvre scolaire. Elle représente un des leviers stratégiques sur lesquels les acteurs devront actionner pour faire la différence. Les orientations suivantes sont proposées entre autres :

a) La nouvelle école est un concept axé sur une pédagogie de l'autonomie et de développement.

Les écoles de l'EELC prônent la pédagogie de l'autonomie et de développement. Le concept *Use Your Talents* vient à point nommé et s'inscrit en continuité des approches pédagogiques déjà expérimentées par certaines écoles de l'EELC : pédagogie de libération ; approche école intégrée au milieu. Pour s'en convaincre, déclinons les caractéristiques de l'approche *Use Your Talents* telles que présentée dans le document de projet III (*Use Your Talents Innovation Project 2017 – 2019*).

- Commencer ou **compter sur les ressources disponibles**.
- **Les membres de la communauté (intéressée par l'action) sont les véritables acteurs** ; ils prennent l'initiative, ils invitent les gens à participer, ils coopèrent avec les autres et organisent le travail ou l'action.
- **Le travail intégré**. Le travail pour le développement est une composante de la vie communautaire (ecclésiale ou communauté villageoise). Il est intégré à la vie de la communauté.
- **Le volontariat est un principe de règle**. C'est à l'exemple des membres de la congrégation qui adhèrent à une chorale, à des activités dans la congrégation, etc.
- **Travail en réseau**. Il mobilise ou commence avec les expériences personnelles ou des personnes. Il met en œuvre l'apprentissage mutuel.
- **Durabilité ou pérennité**. Le volontariat constitue le principe de base de cette approche, la dépendance ne peut s'y développer.

- **Appropriation** est l'élément central, la philosophie de base de l'approche UYT. Le développement commence lorsque les femmes et les hommes se tiennent ensemble et s'organisent ; ils créent les possibilités d'impact et de changement.

La plupart d'éléments caractéristiques de l'approche UYT sont également les éléments caractéristiques de la pédagogie de libération ou d'autonomie version RED ou EIM.

Il est question ici de mobiliser la communauté éducative locale autour de l'Ecole. L'apprentissage s'effectuera autour d'un regroupement thématique tiré du contexte social comme champ d'expérimentation.

La pédagogie de libération, l'APC, l'approche de la pédagogie différentielle, la pédagogie de projet sont les principes de base de la pédagogie de développement et de l'autonomie prônée par l'œuvre scolaire de l'EELC

- b) **La nouvelle école appelle la mise sur pied d'un laboratoire de recherche et de rénovation pédagogique.**

Le laboratoire ici s'entend comme un centre de recherche, d'expérimentation des pratiques pédagogiques découlant de la pédagogie de développement et d'autonomie. Il constitue en même temps un centre de formation pour les enseignants et usagers qui peuvent s'initier, se recycler et développer leurs compétences en pédagogie de développement et de l'autonomie et bien d'autres approches pédagogiques novatrices.

Ce laboratoire dont le format est en cours de conception sera au service des enseignants, des formateurs et de la communauté éducative en général et des acteurs de la nouvelle école de l'EELC en particulier. Il sera également au service de l'ENIEG privée protestantes de l'EELC que nous comptons mettre en place dès l'année scolaire prochaine.

Le document de projet est en cours d'élaboration par un consultant.

- c) **La nouvelle école implique des performances en apprentissages et vise des réussites.**

La mise en évidence des performances en apprentissage dont l'une des parties visibles ou mesurables est la réussite chez les apprenants réside dans la science évaluative. La rénovation des pratiques évaluatives est un domaine d'études et d'action du laboratoire de recherche et de rénovation pédagogique susmentionné.

Le document cadre y relatif est en cours de réalisation et définira les modalités de sa mise en œuvre.

- d) **La nouvelle école procédera au début par des écoles pilotes.**

Le concept d'écoles pilotes constitue dans le cadre du présent plan stratégique un terrain de recherche et d'expérimentation des pratiques pédagogiques inspirées par la pédagogie de développement et de l'autonomie. Les écoles pilotes sont une composante

du laboratoire de recherche susmentionné et serviront également des écoles privées d'applications de l'EELC dans le cadre de formation des élèves maîtres.

Les écoles de la ville de Ngaoundéré, par leur proximité avec la cellule de coordination de mise en œuvre de la nouvelle école et l'ENIEG privée Protestante, sont pressenties (écoles primaires, maternelles, le Collège protestant de Ngaoundéré). Les modalités de fonctionnement des écoles pilotes sont contenues dans un document cadre en cours d'élaboration.

PROGRAMME CADRE N°2 : RENFORCEMENT DES CAPACITES ORGANISATIONNELLES

Par capacités organisationnelles, nous entendons les organes fonctionnels (organes exécutifs et décisionnels) de l'œuvre scolaire qui assurent son fonctionnement vers l'atteinte des objectifs poursuivis. Renforcement des capacités organisationnelles de l'œuvre scolaire de l'EELC consiste en un ensemble d'activités visant à renforcer les compétences des organes exécutifs et décisionnels de l'œuvre scolaire : les revisiter, identifier les points faibles, les réformer ou les outiller afin de les rendre efficaces. Ce programme cadre n° 2 renvoie aux stratégies visant au renforcement des mécanismes (organes) d'administration ou de gestion de l'œuvre scolaires et de ses établissements scolaires. Les stratégies suivantes peuvent contribuer à réaliser la nouvelle école.

La nouvelle école appelle une organisation administrative, pédagogique et financière renouvelée et renforcée:

- a) **Au plan administratif**, il est question de s'assurer que les cadres du SEDUC fonctionnent conformément au cadre réglementaire fixé par l'Etat camerounais (cf. aux textes régissant les différents ordres des établissements scolaires en général et ceux de l'enseignement privé en particulier). Le respect de la législation scolaire constitue un bon témoignage chrétien de la part de l'Eglise et de ses œuvres. Les dirigeants de l'œuvre scolaire devront veiller à ce qu'aucun acteur ou intervenant sur les questions scolaires n'ignore les dispositions fondamentales de la législation scolaire.
- b) **Au plan financier**, il est question de s'assurer que les outils de gestion tels que les budgets des établissements scolaires et de tous les postes de gestion sont élaborés conformément aux principes et règles de l'art. Les budgets ne devraient plus être élaborés par pur formalisme. Les budgets de tous les établissements devront être élaborés et soumis impérativement au Conseil d'Administration préparant la rentrée scolaire 2020/2021. Une attention particulière devra être portée sur les écoles désignées pilotes notamment les écoles urbaines de la ville de Ngaoundéré.
- c) **Au plan pédagogique**, le concept de « l'école nouvelle, l'école meilleure, l'école compétitive » repose sur un corps d'enseignants compétents et dynamiques. En

attendant la mise sur pied d'un dispositif de formation et de remise à niveau des enseignants, il est question de s'assurer que les affectations, les nominations des enseignants obéissent à des critères d'efficacité et de performance recherchée. Il est question de s'assurer que le système d'encadrement pédagogique actuel des enseignants et des directeurs soit efficace.

- d) **Au plan social**, les problèmes sociaux sont identifiés, traités avec courage, détermination et responsabilité : une plateforme de négociation devant aboutir à un ou des accords avec les parties intéressées (enseignants, fisc, CNPS, etc.). Les dossiers suivants devront s'inscrire dans l'ordre de priorité des questions urgentes à traiter :
- Situation des enseignants retraités ;
 - L'état d'arriérés des enseignants ;
 - Les dettes d'impôt et de CNPS ;
 - Les contentieux en cours ;
 - La politique salariale harmonisée et tenant compte des ressources disponibles et mobilisables.

PROGRAMME CADRE N°3 : DEVELOPPEMENT DES CAPACITES ECONOMIQUES ET DES CADRES INFRASTRUCTURELS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES.

C'est le point qui a montré plus de limites ces dernières décennies. Les Directeurs se sont plus consacrés ce dernier temps aux finances au détriment de leurs fonctions premières que sont l'Administration et la pédagogie.

Aussi, rappelons que l'ouverture de plusieurs nouveaux établissements scolaires aux alentours des nôtres et la prise en compte des mesures barrières dues au COVID 19 ont entraîné la baisse des effectifs dans nos écoles et par ricochet la baisse des recettes.

Il faut également souligner les lourdes dettes de la CNPS, des impôts et des enseignants qui se chiffrent à environ 850 000 000 frs.

Pour tenter de pallier à ces difficultés, des mesures suivantes sont préconisées :

1- de la sécurisation des recettes :

- Les directeurs seront désormais assistés des agents financiers. Leur rôle est de collecter les frais d'écolage et de les sécuriser.
- Au niveau de Ngaoundéré, les écoles de la station et la ville fonctionneront chacun à son niveau avec un agent financier qui sera désigné pour cet effet.
- Un compte commun sera ouvert dans une banque de la place pour la sauvegarde des fonds de scolarité.
- Les fonds seront déposés à la banque par les Agents financiers ou les parents eux même contre un reçu à déposer auprès du SAF du SEDUC pour enregistrement.
- Le SAF sous la supervision du SEDUC assurera le contrôle, faire des arrêtés de caisse dans les écoles et auprès des agents financiers

chaque fin de la semaine afin de s'assurer du bon fonctionnement du circuit de gestion mis en place.

- Aucun saoul ne sera géré par les Directeurs ; seul le SEDUC et son Econome seront les seuls signataires du compte en conformité avec le manuel de procédure de gestion et comptable du SEDUC.

Des sorties des fonds :

- Les Directeurs émettent les besoins et les soumettent par le biais des AF et de l'Econome du SEDUC au SEDUC.
- Le SEDUC apprécie, valide et ordonne les dépenses.
- L'Econome du SEDUC dispose le montant à dépenser aux AF qui exécutent les dépenses.
- Les pièces comptables sont soumises aux Directeurs pour appréciation avant leurs transmissions à l'Econome du SEDUC pour la conception des pièces comptable.
- Enfin, le SEDUC vise au moins une fois par mois les pièces comptables avant leur transmission au service de contrôle général.

2- de l'augmentation des recettes :

Il est question d'accroître les recettes en écolage afin de réduire les manques à gagner en salaire en zone semi-urbain et de pouvoir le payer totalement en zone urbain.

L'augmentation des frais d'écolage est effective depuis la rentrée scolaire 2020/2021 dans les écoles de la zone urbaine de Ngaoundéré et dans les écoles Semi-urbaines de Meiganga, Garoua-B, Betare-Oya. Elle sera progressive pour les autres écoles dès l'année scolaire prochaine en fonction des charges des chaque école.

3- Des projets d'appui budgétaire

Pour permettre aux écoles et au SEDUC d'équilibrer ses budgets, il est impératif de penser aux projets d'appuis budgétaires.

a) L'internat du collège Protestant de Ngaoundéré.

L'internat du collège protestant de Ngaoundéré est l'un des plus vieux internats de la région de l'Adamaoua. Il a vu défilé en son sein plusieurs cadres d'administration du Cameroun, du Tchad et d'autre pays voisin. Seulement, au fil du temps, les sollicitations ont considérablement baissées. On est passé de plus de 100 élèves en 2010 à moins de 20 élèves en 2020 laissant ainsi plusieurs chambres non exploitées.

Aussi, le collège protestant dispose d'une vaste étendue de terre située derrière la clôture, entre la petite rivière et le camp des professeurs.

Il est question aujourd'hui de repenser l'utilisation et le revitalisation de l'internat autrement, et de viabiliser l'espace vide afin d'en faire un projet rentable pour le collège protestant et pour l'Œuvre Scolaire. Vos contributions sont attendues.

b) Les écoles mises en veilleuses

Le Secrétariat à l'éducation dans sa phase de restructuration, a mis en veilleuse un certain nombre d'écoles en zone rurale. Ces écoles disposent des cadres et des

espaces libres. Certaines ont ré ouverts leurs portes et fonctionnent à merveille. D'autres sont restées fermées et non exploitées.

Il est question pour le Secrétariat à l'Education, de recenser toutes ces écoles fermées afin de les rendre rentables au service de l'œuvre scolaire. Vos contributions sont également attendues.

4- La diversification des offres éducatives :

Il est question de répondre à la demande croissante des parents et des élèves qui aujourd'hui, sollicitent beaucoup plus le bilinguisme et l'enseignement technique.

- L'ouverture des sections anglophones dans les écoles de l'EPP station, l'EPP ville est effective depuis la rentrée scolaire 2020/2021. Elle sera opérationnelle dans les l'EPP de Meiganga, de Garoua-Boulaï, de Betare-O, Collèges Protestants de Nagoundéré et Garoua-B dès l'année scolaire prochaine).
- L'Extension du collège Protestant de Ngaoundéré en collège Polyvalent avec l'ouverture progressive des branches techniques et professionnelles (menuiserie, économie et gestion, informatique, art culinaire, habillement, maçonnerie etc.) est en voix.
- La mise en place progressive de la dimension Polyvalente du Collège Protestant de Garou-B est attendue (étude à mener)

5- De la création et l'ouverture des nouveaux établissements

Il est question d'étendre les établissements scolaires de l'EELC dans les régions administratives de l'Est et du Nord et de réfectionner au moins 10 écoles en zone rurale et semi-urbain.

- La certification des écoles des parents ;
Nous avons constaté que dans la région Est (Colomine, Zemgbe-Borongo, Ndan-patou,) et dans la région Nord (Touboro, Carrefour Poli), qu'il existe des écoles créées par les églises locales sous le nom « Ecoles des parents ». Il est question d'accompagner la communauté dans l'officialisation de ces écoles et de les faire reconnaître par le SEDUC/EELC.
- Aussi, les communautés de Garoua (Simeon) et Bertoua (carrefour Manjou) sollicitent La création et l'ouverture des complexes scolaires dans leur localité.
- Il sera question pour nous, de les accompagner à construire les bâtiments et à monter les dossiers d'officialisation.

6- Des contributions de l'Eglise :

Selon la législation Camerounaise relative au fonctionnement des établissements privés, il est demandé la contribution du fondateur pour la bonne marche de ses écoles. Jadis, les Subventions des partenaires ELCA et NMS couvraient la contribution patronale et servaient à compléter les salaires, à payer les fiscs, à réfectionner les bâtiments et à

construire d'autres. Depuis plus de deux décennies, les partenaires ELCA et NMS ont arrêté ou diminué considérablement leur appui rendant ainsi très difficile le paiement des fiscaux.

Il est question de repensée la nouvelle forme de la contribution patronale qui, au bout de trois à quatre ans permettra à éponger en partie ou totalement les dettes fiscaux, à pérenniser les paiements des impôts et de la CNPS année par année et à réfectionner les écoles détériorées.

Pour sa réalisation, nous proposons d'adopter une journée de contribution des chrétiens de l'EELC dans son ensemble (opération 1000frs par chrétien pour la première année et 500 par Chrétien pour les autres années) pour appuyer les écoles à faire face à ses multiples charges (fiscaux, réfections).

PROGRAMME CADRE N° 4 : ACTUALISATION DE L'AUMONERIE SCOLAIRE

Les écoles de l'œuvre scolaire de l'EELC ont pour la plupart plus de cinquante ans d'existence. Pendant cette longue période, elles ont contribué à l'éducation et la formation morale, intellectuelle, physique et spirituelle de plusieurs générations d'hommes et de femmes qui sont au service de la société Camerounaise. Depuis quelques années, nous assistons à des mutations dans la société et nos écoles en subissent les effets. Les constants se présentent ainsi :

- La perte de l'identité et des valeurs chrétiennes dans nos écoles,
- La montée des déviances dans nos établissements et parmi les apprenants,
- L'aggravation des actes de violence physique et verbale.

Les causes de la dégradation de notre idéal pédagogique et de nos valeurs sont multiples. Il y a des causes internes et des causes externes. Parmi les causes internes, nous pouvons citer le fait que les enseignants que nous recrutons pour la formation et l'encadrement des enfants dans nos écoles n'ont pas une base chrétienne solide. Ils ne savent pas pour la plus part comment enseigner la parole de Dieu aux enfants. Les cours de l'Enseignement Religieux et Ethique, la prière et la méditation ne sont plus pratiqués convenablement dans nos écoles. En plus, leurs comportements sont de plus en plus décriés car ils se livrent aux actes et pratiques contraires aux valeurs chrétiennes. Ils ne donnent pas aux enfants l'exemple d'une vie chrétienne à copier. De tout ce qui précède, trois facteurs soutiennent cette dégradation:

- L'ignorance des fondements chrétiens des écoles par un grand nombre d'enseignants,
- L'absence de formation du corps enseignant dans le domaine de l'encadrement chrétien et spirituel des apprenants,
- Le manque de suivi des enseignants dans l'intérêt de déceler et de corriger les manquements.
- La disparition du poste de Coordination de l'aumônerie Scolaire au niveau du SEDUC par manque de financement.

Pour la mise en œuvre de ce programme cadre, il faut :

1- Repenser la coordination de l'aumônerie scolaire :

Rappelons que le SEDUC ne dispose pas de moyens nécessaires pour le fonctionnement en plein temps de ce poste. Nous proposons que le Secrétaire à l'Education Adjoint, coordonnateur des programmes pédagogiques, joue également le rôle du Coordonnateur de l'aumônerie scolaire au Secrétariat à l'Education. Il sera secondé par un assistant Pédagogique au niveau du SEDUC et d'un aumônier encadreur, en ce qui concerne les écoles de la zone urbaine de Ngaoundéré.

Dans les écoles des zones rurales et semi-urbaines, nous pensons que tous les directeurs seront formés pour jouer le rôle des aumôniers encadreurs.

Les aumôniers encadreurs formeront à leur tour les enseignants pour les pratiques de classe et assureront le suivi au quotidien.

2- Formations

Deux types de formation seront programmés :

- a) La formation des aumôniers encadreurs par la Coordination ;
- b) Et la formation des enseignants par les aumôniers encadreurs.

3- Le suivi-évaluation

La Coordination de l'aumônerie scolaire veillera au suivi-évaluation dans les écoles semestriellement.

NB : un projet lié à ce plan cadre a été soumis à la NMS pour financement.

IV. Cadre de mise en œuvre du plan stratégique 2019-2023

Le cadre de mise en œuvre du plan stratégique 2019-2023 comporte deux aspects complémentaires. Le premier aspect consiste à assurer l'appropriation du plan stratégique par les acteurs clés qui sont : les cadres de l'œuvre scolaire, le Conseil d'Administration et le Conseil Synodal de l'EELC. Il sera question pour eux de comprendre l'importance de ce plan stratégique comme outil d'amélioration de la gestion des activités éducatives d'une part, et de trouver dans le présent plan stratégique 2019-2023 les ressources nécessaires pouvant leur permettre de relever les défis actuels de l'œuvre scolaire et de réaliser la nouvelle école de l'EELC d'autre part. Le second aspect consistera à définir les modalités de mise en œuvre efficace du plan stratégique à travers un plan d'action pour garantir sa réalisation année par année.

Le Conseil Synodal de par ses attributions, le BE de l'EELC à travers ses planifications et le Secrétariat à l'Education sont les piliers de la mise en application des programmes cadres. Aussi, rappelons que certains points demanderont l'avis du Synode Général. Nous pensons que le BE et le CS lors des prochaines assises du CG en feront un point d'honneur pour la survie des écoles.

Voici tel que décrits chers membres du forum quelques actions que nous pensons mettre en application si le Conseil Synodal et le BE et le Synode Général nous en permettent pour la restauration de l'œuvre scolaire.

Nous attendons à présent, vos contributions pour son amélioration.

Je vous remercie.

Le Secrétaire à l'Education